

Conseil de l'ED HSRT du 8 juillet 2022 - Séance en visioconférence

Présents

Direction – Gestionnaires

Sandra Gaviria
Philippe Madeline
Catherine Godard
Françoise Le Bourhis

Directeurs UR ou leurs représentants

DYSOLAB : Sophie Devineau
CETAPS : Olivier Sirost
ATE : Caroline Maniaque
IDEES Rouen : Christophe Imbert
CIRNEF : Jacques Béziat
LPCN : Cécile Sénemeaud
ESO : Patrice Caro
NIMH : Hervé Platel
IDEES Le Havre : Arnaud Le Marchand
CRFDP : Didier Drieu - Absent excusé
IDEES Caen : Abs
PHIND : Abs
CERREV : Abs

Personnalités qualifiées : absentes

Représentants étudiants

Pierre Vauclin
Camille Langlais
Charles Nicaud
Florian Varin : Abs
A. Cuvier : Abs

Plus de 50 % des membres du conseil étant présents, la séance débute à 10 h 10.

Philippe Madeline a exposé les circonstances particulières de la tenue de ce conseil en l'absence du directeur de l'ED, Régis Thouwarecq, en congé maladie depuis le 8 juin et jusqu'au 18 juillet.

Sandra Gaviria et Philippe Madeline ont pris en charge les activités de l'ED et ont souhaité conserver l'organisation du concours pour les allocations doctorales.

Par ailleurs l'absence de Régis a des conséquences sur l'organisation administrative.

Un grand merci à Catherine Godard et Françoise Le Bourhis pour tout le travail réalisé.

Tout est fait pour répondre aux urgences et faire en sorte pour qu'il n'y ait pas de blocages pour les doctorants et les collègues.

Ordre du jour :

- Vote sur un aspect débattu lors de ce conseil en ce qui concerne le budget : la réduction du soutien de l'ED à la soutenance de thèse à 100 euros
- Validation de l'attribution des contrats doctoraux établissement
- Présentation des résultats d'une enquête réalisée par les représentants des doctorants

- **Informations diverses**

1. **Vote à l'unanimité sur la montant de l'aide à la soutenance : 100 euros.** Mesure effective à partir de septembre 2022.

2. Concours allocations Etablissement 2022

Le concours pour l'attribution des allocations doctorales établissement a eu lieu à Rouen (6 juillet) et à Caen (7 juillet).

Remerciements aux membres de la commission composée des directrices et directeurs de laboratoire ou de leur représentant pour le travail effectué.

8 UR représentées cette année : IDEES Rouen, IDEES Le Havre, ESO Caen, CETAPS Rouen, Cirnef Rouen, CRFDP Rouen, LPCN Caen NIMH Caen.

Le CERREV Caen n'a pas siégé.

Les dossiers présentés :

21 pré-candidatures

14 dossiers déposés (10 à Rouen + 4 à Caen) + Le Havre

Nombre Allocations 2022

7 allocations (comme les années précédentes) + 1 = LPR (loi Programmation Recherche) attribué à Caen + 1 au Havre

Changement de procédure : une répartition des allocations par établissement

4 allocations à Rouen

4 allocations à Caen + 1 issue de la LPR ()

Donc un classement distinct selon les établissements

Voici les résultats de ce concours

Tableau général du classement (fichier excel)

Tableau par établissement (fichier excel)

Au final 10 dossiers sur 14 ont été classés : 4 à Caen, 4 à Rouen et 2 sur liste complémentaires à Rouen.

4 dossiers n'ont pas été classés car la moyenne des notes était inférieure à la moyenne générale.

Vote du conseil

Sur le classement établi pour Rouen et Caen/ pour la validation du dossier présenté au Havre

Ne prend pas part au vote : 3

Vote contre le classement établi par la commission : 0

Vote pour le classement établi par la commission : 9

Les candidats classés vont être destinataires d'un message pour faire connaître leur décision. Le tableau de synthèse sera affiché à la maison du doctorat (Caen et Rouen) et sur le site internet de l'ED.

Les candidats non classés vont être avertis avec quelques éléments d'information sur les problèmes soulevés par les membres de la commission.

3. Intervention des représentant doctorants

Les représentants des doctorants présentent les résultats d'une enquête qu'ils ont lancée auprès des doctorants et doctorantes de l'ED HSRT (avril-mai 2022). 57 sur 270 doctorants ont répondu (21 %). Quatre éléments sont abordés : les conditions de thèse, la formation et la mobilité, la vie de doctorant.e et des perspectives aussi bien pour les doctorants que pour l'ED.

L'initiative menée par Marie Anquetil, Camille Langlais, Sarah Perrier et Charles Nicaud est saluée par tous les participants du conseil. Les réponses mettent bien en évidence quelques problèmes généraux qui sont récurrents : formation, différences doctorants financés/non financés, communication, site de l'ED... et des problèmes plus ciblés. Une rencontre et un échange ont été proposé avec les représentants des doctorants et les directions de l'ED.

4. Informations diverses

- Mise à disposition sur la plateforme d'AAP du « Pôle Recherche » de Normandie université (www.normandie-univ.fr) des évaluations par les "Experts Scientifiques" et l'"Ecole Doctorale" des projets RIN 50 % & 100 % 2022.
- Information : un doctorant financé ne peut pas changer d'université de rattachement si son directeur est muté. Un nouveau directeur doit être trouvé dans l'établissement d'origine et le directeur principal devient co-directeur.
- Date de la prochaine séance du conseil de l'ED : le vendredi 14 octobre 2022 (en visio).

A Caen le 9 juillet 2022
Philippe Madeline
Sandra Gaviria